

01.09.2020

Kit Components

| Product code | Description |
|-------------------------|---------------------------------|
| 171L1027M | Bio-Plex Pro Rat Singleplex Set |
| 171L1027W1 171L1002M | bio-riex rro Kat Singlepiex Set |
| 171L1002W | |
| 171L1003W | |
| 171L1004M | |
| 171L1005M | |
| 171L1007M | |
| 171L1008M | |
| 171L1009M | |
| 171L1010M | |
| 171L1011M | |
| 171L1012M | |
| 171L1013M | |
| 171L1014M | |
| 171L1015M | |
| 171L1016M | |
| 171L1017M | |
| 171L1018M | |
| 171L7006M | |
| 171L1020M | |
| 171L1021M | |
| 171L1022M | |
| 171L1023M | |
| 171L1024M | |
| 171L1025M | |
| 171L1026M | |
| 171L7001M | |
| 171L7007M | |
| 171L7003M | |
| 171L7004M | |
| 171L1019M | |

Components:

| 10021236 | Bio-Plex Pro Coupled Magnetic Beads (Rat) |
|----------|---|
| 10021239 | Bio-Plex Pro Rat Detection Antibodies |



Page : 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020 Révision: 01.09.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Bio-Plex Pro Coupled Magnetic Beads (Rat)
- · Code du produit

10021236, 10020941, 10020942, 10020943, 10020944, 10020945, 10020946, 10020947, 10020948, 10020949, 10020950, 10020951, 10020952, 10020953, 10020954, 10020955, 10020956, 10020957, 10020958, 10020959, 10020960, 10020961, 10020962, 10020963, 10020964, 10020965, 10020966, 10020967, 10020968, 10020969, 10020970, 10021237, 10023683, 10020881, 10020882, 10020883, 10020884, 10020885, 10020886, 10020887, 10020888, 10020889, 10020890, 10020901, 10020902, 10020903, 10020904, 10020905, 10020906, 10020907, 10020908, 10020909, 10020910, 10021106, 10022488, 10021105

- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories S.A.

3,bd Raymond Poincare'

F-92430 Marnes La Coquette

France e:mail contact: biorecherche.techsupport@bio-rad.com

phone: +33 01 47 95 60 00 fax: +33 01 47 41 91 33

- · Service chargé des renseignements : biorecherche.techsupport@bio-rad.com
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** +33 (0)1 47 95 60 00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger



GHS07

- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)
- · Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

(suite page 2)



Page : 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020 Révision: 01.09.2020

Nom du produit Bio-Plex Pro Coupled Magnetic Beads (Rat)

(suite de la page 1)

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux

| · Composants contri | buant aux dangers: | |
|--------------------------------------|---|-------------|
| | saccharose, pur substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail | 5-10% |
| CAS: 26628-22-8 EINECS: 247-852-1 | azoture de sodium Acute Tox. 2, H300 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 | 0,025-<0,1% |
| CAS: 55965-84-9 | mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Sens. 1A, H317 | 0,06-<0,1% |

[·] Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

– FF



Page : 3/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020 Révision: 01.09.2020

Nom du produit Bio-Plex Pro Coupled Magnetic Beads (Rat)

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

57-50-1 saccharose, pur

VLEP Valeur à long terme: 10 mg/m³

(suite page 4)



Page : 4/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020 Révision: 01.09.2020

Nom du produit Bio-Plex Pro Coupled Magnetic Beads (Rat)

(suite de la page 3)

26628-22-8 azoture de sodium

VLEP Valeur momentanée: 0,3 mg/m³, 0,1 ppm risque de pénétration percutanée

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau

- · Protection respiratoire: Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

| DUDDIOL | IE A D. | | | 4 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 |
|----------|--------------------|-------------|------------|---------------------------|
| RIIKKIOI | IF Y' Pro | inrietes ni | NCIMIAS A | t chimiques |
| MODING | <i>,_ J. I I U</i> | pricted pri | y siques c | t Griffingues |

| RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques | | |
|---|--|---------------|
| · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles | | |
| Indications générales. | | |
| · Aspect: | | |
| Forme : Couleur : | suspension | |
| · Odeur : | incolore Inodore | |
| · Seuil olfactif: | Non déterminé. | |
| | | |
| · valeur du pH à 20 °C: | 7,4 | |
| · Modification d'état | | |
| Point de fusion : | non déterminé | |
| Point d'ébullition : | 100 °C | |
| · Point d'éclair : | non applicable | |
| | Non déterminé. | |
| · Inflammabilité (solide, gazeux) : | Non applicable. | |
| · Température d'inflammation : | 150 ℃ | |
| · Température de décomposition : | Non déterminé. | |
| · Auto-imflammation : | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. | |
| · Danger d'explosion : | Non déterminé. | |
| · Limites d'explosion : | | |
| inférieure : | Non déterminé. | |
| supérieure : | Non déterminé. | |
| · Pression de vapeur à 20 °C: | 23 hPa | |
| | | (suito pago F |

(suite page 5)



Page : 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020 Révision: 01.09.2020

Nom du produit Bio-Plex Pro Coupled Magnetic Beads (Rat)

| | (suite de la page 4) | |
|---|--|--|
| · Densité : · Densité relative. | non déterminée Non déterminé. | |
| · Densité de vapeur: | Non déterminé. | |
| · Vitesse d'évaporation. | Non déterminé. | |
| · Solubilité dans/miscibilité avec | | |
| l'eau : | partiellement soluble | |
| · Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé. | | |
| · Viscosité : | | |
| dynamique : | Non déterminé. | |
| cinématique : | Non déterminé. | |
| · Teneur en solvants : | | |
| eau : | 53,2 % | |
| Teneur en substances solides : | 26,5 % | |
| · 9.2 Autres informations | Pas d'autres informations importantes disponibles. | |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis,

| · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification : | | | | |
|--|-----------------|--------------------|--|--|
| 50-70-4 D-glucitol | | | | |
| Oral | LD50 | 15.900 mg/kg (rat) | | |
| 1185-53-1 2-amino-2-(hydroxyméthyl)propane-1,3-diol,chlorhydrate | | | | |
| Oral | LD50 | 5.900 mg/kg (rat) | | |
| 26628-22-8 azoture de sodium | | | | |
| Oral | LD50 (statique) | | | |
| | | 27 mg/kg (mou) | | |

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)



Page : 6/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020 Révision: 01.09.2020

Nom du produit Bio-Plex Pro Coupled Magnetic Beads (Rat)

(suite de la page 5)

· Sensibilisation :

Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU

· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA Non réglementé

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· DOT, ADN, IMDG, IATA Non réglementé

(suite page 7)



Page : 7/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020 Révision: 01.09.2020

Nom du produit Bio-Plex Pro Coupled Magnetic Beads (Rat)

| | | (suite de la page 6 |
|---|---------------------------------------|---------------------|
| · ADR | Non réglementé Non réglementé | |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe | Non réglementé | |
| · 14.4 Groupe d'emballage · DOT, ADR, IMDG, IATA | Non réglementé | |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | Non applicable. | |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable. | | |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'anne convention Marpol et au recueil IBC | xe II de la Non applicable. | |
| · "Règlement type" de l'ONU: | Non réglementé | |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H300 Mortel en cas d'ingestion.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

(suite page 8)



Page: 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020 Révision: 01.09.2020

Nom du produit Bio-Plex Pro Coupled Magnetic Beads (Rat)

(suite de la page 7)

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact :

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA

2000 Alfred Nobel Drive
Hercules, CA 94547, USA

1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 2

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 3

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

FR



Page : 1/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020 Révision: 01.09.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Bio-Plex Pro Rat Detection Antibodies
- · Code du produit

 $10021239,\ 10020971,\ 10020972,\ 10020973,\ 10020974,\ 10020975,\ 10020976,\ 10020977,\ 10020978,\ 10020979,\ 10020980,\ 10020981,\ 10020982,\ 10020983,\ 10020984,\ 10020985,\ 10020986,\ 10020987,\ 10020988,\ 10020989,\ 10020999,$

- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation Produits chimiques pour laboratoires
 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories S.A.

3,bd Raymond Poincare'

F-92430 Marnes La Coquette

France e:mail contact: biorecherche.techsupport@bio-rad.com

phone: +33 01 47 95 60 00 fax: +33 01 47 41 91 33

- · Service chargé des renseignements : biorecherche.techsupport@bio-rad.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 47 95 60 00

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 n'est pas applicable
- · Pictogrammes de danger n'est pas applicable
- · Mention d'avertissement n'est pas applicable
- · Mentions de danger n'est pas applicable
- · Indications complémentaires:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers:

CAS: 7558-79-4 hydrogé EINECS: 231-448-7

hydrogénoorthophosphate de disodium

Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332

0.1-1%

(suite page 2)



Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020 Révision: 01.09.2020

Nom du produit Bio-Plex Pro Rat Detection Antibodies

(suite de la page 1)

Proprietary Reagent B

Acute Tox. 4, H332

0,1-1%

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire

(suite page 3)



Page: 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020 Révision: 01.09.2020

Nom du produit Bio-Plex Pro Rat Detection Antibodies

(suite de la page 2)

- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- · Protection respiratoire : Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

| 9.1 Informations sur les propriétés p | physiques et chimiques essentielles | |
|---------------------------------------|--|--|
| Indications générales. Aspect: | | |
| Forme : | liquide | |
| Couleur : | incolore | |
| Odeur: | Inodore | |
| Seuil olfactif: | Non déterminé. | |
| valeur du pH à 20 °C: | 7,4 | |
| Modification d'état | | |
| Point de fusion : | non déterminé | |
| Point d'ébullition : | 100 °C | |
| Point d'éclair : | non applicable | |
| | Non déterminé. | |
| Inflammabilité (solide, gazeux) : | Non applicable. | |
| Température de décomposition : | Non déterminé. | |
| Auto-imflammation : | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. | |
| Danger d'explosion : | Non déterminé. | |

(suite page 4)



Page: 4/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020 Révision: 01.09.2020

Nom du produit Bio-Plex Pro Rat Detection Antibodies

| | | (suite de la page |
|--|--|-------------------|
| · Limites d'explosion : | | |
| inférieure : | Non déterminé. | |
| supérieure : | Non déterminé. | |
| · Pression de vapeur à 20 °C: | 23 hPa | |
| · Densité : | non déterminée | |
| · Densité relative. | Non déterminé. | |
| · Densité de vapeur: | Non déterminé. | |
| Vitesse d'évaporation. | Non déterminé. | |
| · Solubilité dans/miscibilité avec | | |
| l'eau : | entièrement miscible | |
| · Coefficient de partage (n-octanol/ea | u) : Non déterminé. | |
| · Viscosité : | | |
| dynamique : | Non déterminé. | |
| cinématique : | Non déterminé. | |
| · Teneur en solvants : | | |
| eau : | 91,7 % | |
| Teneur en substances solides : | 6,1 % | |
| · 9.2 Autres informations | Pas d'autres informations importantes disponibles. | |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification : | | |
|--|------------|---------------------|
| Proprieta | ry Reagent | t A |
| | | >10.000 mg/kg (rab) |
| Inhalatoire | LC50/4 h | >10,5 mg/l (rat) |
| Proprietary Reagent D | | |
| Oral | LD50 | 27 mg/kg (mou) |
| | | 27 mg/kg (rat) |
| | | (quite page 5 |

(suite page 5)



Page : 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020 Révision: 01.09.2020

Nom du produit Bio-Plex Pro Rat Detection Antibodies

(suite de la page 4)

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA

Non réglementé

(suite page 6)



Page: 6/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020 Révision: 01.09.2020

Nom du produit Bio-Plex Pro Rat Detection Antibodies

| | (suite de la page 5) |
|--|--|
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU DOT, ADN, IMDG, IATA ADR | Non réglementé Non réglementé Non réglementé |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe | Non réglementé |
| · 14.4 Groupe d'emballage · DOT, ADR, IMDG, IATA | Non réglementé |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | Non applicable. |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateu | r Non applicable. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | Non réglementé |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H312 Nocif par contact cutané.

H332 Nocif par inhalation.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- · Contact:

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive 2000 Alfred Nobel Drive

(suite page 7)



Page : 7/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2020 Révision: 01.09.2020

Nom du produit Bio-Plex Pro Rat Detection Antibodies

(suite de la page 6)

Hercules, CA 94547, USA 1(510) 724-7000

Hercules, CA 94547, USA 1(510) 741-1000

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie cutanée – Catégorie 4

* Données modifiées par rapport à la version précédente

R -